Saad Dine El Otmani doit penser à mieux faire

L'acquestion des Marocains emprisonnés ou condamnés à la peine capitale en Irak vient lundi de faire l'objet d'une question orale à la Chambre des représentants. Dans sa réponse, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Saad Dine El Otmani, a précisé que le nombre de condamnés à mort en Irak s'élève à 13 personnes dont le condamné, Badr Achour, a été exécuté le 27 octobre 2011. Une décision qui s'inscrit dans le cadre d'une justice expéditive qui a envoyé à l'échafaud pas moins de 68 personnes durant la même année et 69 depuis le début de l'année en cours.

L'augmentation des exécutions en Irak a été condamnée par Catherine Ashton, Haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité qui a demandé que cette peine ne soit «jamais utilisée dans les cas où les condamnations sont fondées sur des aveux susceptibles d'avoir été obtenus sous la contrainte et qu'un droit effectif d'interjeter appel ait été prévu».

Pour sa part, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, a indiqué que «cette augmentation du recours à la peine de mort....illustre d'une dérive préoccupante des droits de l'Homme dans ce pays».

Quant à la Haut commissaire des Nation

unies aux droits de l'Homme, Navi Pillay, a dénoncé «le manque de transparence dans les procédures judiciaires, les inquiétudes majeures quant à l'équité des procès et le grand nombre d'infractions pour lesquelles la peine de mort peut être appliquée en Irak». Aussi a-t-elle exhorté le gouvernement irakien «à cesser toutes les exécutions et, en priorité, à réexaminer tous les procès des personnes actuellement en attente d'être exécutées».

En attendant, Badr Achour a, semble-t-il, passé de vie à trépas après avoir renoncé au jihadisme et décidé de ne plus avoir recours à la force pour quelque raison que ce soit et ne gagnait sa vie qu'à la sueur de son front, puisqu'il travaillait avec un Irakien qui n'a rien de terroriste ou d'extrémiste de mauvaise aloi.

A rappeler qu'après l'invasion de l'Irak en 2003, les autorités irakiennes avaient procédé à de nombreuses arrestations de ressortissants de pays arabes suspectés de s'être rendus dans le pays pour combattre les forces d'occupation. Bon nombre de ces ressortissants arabes résidaient en Irak bien avant l'invasion du pays en 2003 et la chute du régime de Saddam Hussein.

LARBI BOUHAMIDA